



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DE LA NEGRESSE

06 mai 2009

Présidente : Mauriac Laurence

Titulaires

BALTHAZAR Jean, BELLAMY Eliane, BELLETTRE Claude, BOURGOIN Laurent, BOY Madeleine, CAUSSE VILLENAVE Géraldine, CHRISODOULOS Francis, DARRIEUTORT Robert, DESTIZON Brigitte, , DUMONTEIL Marc, DURAND-PURVIS Anne-Cécile, GASTELLOU Régine, LAFARGUE Paul LARCHER Myriam, LEMAIRE Alain, MARTINEZ Isabelle NAVEILHAN Michel, PARIS Denis , SAUVANT SCHLIENGER Monique, Caroline,

Représentants des associations

HIRIGOYEN Etienne, (comité des fêtes), LAFFERRAIRE Bernard, (comité des fêtes) ,LARCHÉ Simone (association des riverains du lac Mouriscot), Natalia GOMEZ (Passion Flamenca) ,MIMIAGUE Françoise (Centre Maria Pia, représentée) MARTINEAU Corinne (Parole de Biarrots), MOURET Mikele(Terre et Esquisse) PENALBA Eva (Maria Pia), RABAS Gaël (Théâtre du Versant), ROUARLT Michel (Urtar elkartea Miarritze) représenté.

Conseillers municipaux

DESTIZON Patrick, MATTON PUJOS Dominique, POUEYTS Michel, SORRAITS Jean Michel (excusé), PUYAU Alain (absent).

Membre Suppléants

ARNAUDIN Bernard, CADOU Marc, CHATAIGNER Maurice, DEMARET Dominique, DOYHENARD Jean-Jacques, FRAYER Georges, LARCHÉ Simone, MARÉCHAL Christiane, NAVEILHAN Patricia, SAINT-PÉ Brigitte

Mesdames les présidentes des quartiers du Braou : Luce MOULIAN et de Saint Charles : Astrid GUILLERMIN.

La séance débute à 18h30.

Mme Laurence Mauriac Présidente du Conseil de quartier prononce le discours de bienvenue à ce premier conseil, en soulignant son caractère réflexif et non décisionnel.

Après s'être présentée, elle ouvre la discussion par une **présentation des limites du quartier**. En effet initialement celles-ci excluaient les commerces de l'avenue Kennedy, l'école de La Négresse, le collège FAL, la rue des Mouettes et l'ensemble du lac Mouriscot.

Après lettre et entretien à la Mairie, tous ces lieux précités ont été réintégrés, sauf le lac Mouriscot, avec un doute sur la rue des Mouettes.

Après une âpre discussion constructive, il en ressortait une incompréhension sur cette amputation du quartier. Un vote unanime décidait de demander à la mairie la réintégration de la moitié du lac, seule manière de rendre la rue des Mouettes au quartier de La Négresse et de travailler en concertation avec celui de Milady Colline et Beaurivage dont dépend la zone d'Ilbarritz et le lac Mouriscot.

Chaque participant est invité ensuite à se présenter en précisant ses motivations.

Les uns et les autres évoquent leur attachement au quartier, affirment leur désir de participer à sa vie et précisent leurs nombreuses compétences qui feront la richesse de ce conseil.

Les pistes de travail proposées concernent l'urbanisme, la circulation, la propreté, la sécurité, l'animation, l'environnement, les commerces et les grands travaux en cours.

Paul Lafargue habitant rue pelletier fait part de sa déception de ne pas être dans les limites du quartier se sentant de La Négresse depuis de nombreuses années. A l'unanimité le conseil l'accueille.

L'assemblée décide alors de définir **son fonctionnement**. De nombreuses candidatures sont avancées. Un bureau provisoire est nommé avec Laurence Mauriac, présidente et Bernard Lafferrairie, secrétaire.

Il est proposé de travailler en commissions. Une prochaine réunion du bureau les définira à partir de l'ensemble des questions soulevées par les conseillers. Ces commissions seront totalement indépendantes et libres de leurs réunions. Elles soumettront leurs avis au conseil de quartier pour discussion et vote.

Le rôle des suppléants a été évoqué. Leur intégration dans les commissions devrait être acceptée, mais nous attendons le règlement intérieur que la mairie doit communiquer à l'ensemble des quartiers.

La périodicité des séances plénières, est d'une tous les deux mois, sauf juillet et août, soit 4 à 5 par an. La prochaine réunion est fixée au 24 juin 2009 à 18h30, pour entre autre, choisir les membres qui intégreront les différentes commissions définies par le bureau. Le conseil devra alors élaborer les questions qui seront abordées par chaque commission.

Il est à noter qu'une manifestation d'une vingtaine de parents de l'école Victor Duruy a interrompu la réunion. Madame Mauriac a du discuter avec eux pour leur expliquer que le conseil n'avait pas de compétence pour leur revendication et qu'ils n'avaient donc pas de raison d'assister à la réunion . L'incident s'est clos sans aucune difficulté.

Fin de la réunion à 20h et apéritif convivial offert par la Mairie.